

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente, donné que le conseil d'arrondissement, à sa séance ordinaire du 2 décembre 2024, à 19 heures, au 5160, boulevard Décarie à Montréal, statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

5350, avenue Victoria

Cette dérogation mineure permettrait de déroger à l'article 22 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce* (01-276), afin de permettre l'agrandissement d'un appentis mécanique pour le bâtiment multifamilial isolé situé au 5350, avenue Victoria, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (RCA02 17006).

Toute personne intéressée peut se faire entendre au conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Fait à Montréal, ce 15 novembre 2024.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves, avocate